

COMMUNIQUE DE PRESSE

FINACTU accompagne la plus importante Institution de Prévoyance Sociale de la CIPRES, la Caisse Nationale de Prévoyance sociale (IPS-CNPS) pour la mise en place de trois nouveaux régimes de prévoyance et retraite.

Casablanca, le 18 Avril 2017

Le Groupe FINACTU est heureux d'accompagner la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale de Côte d'Ivoire dans son projet d'extension du dispositif national de sécurité sociale, à travers la mise en place de trois nouveaux régimes :

- **un régime de retraite complémentaire**, par capitalisation, à destination de sa population actuelle d'assurés sociaux : les salariés du secteur privé,
- **deux régimes de prévoyance et retraite** à destination des travailleurs indépendants (secteur formel et informel) :
 - un régime de base incluant des prestations de retraites et d'indemnités journalières,
 - un régime de retraite complémentaire par capitalisation pour les indépendants dont les capacités contributives sont plus élevées.

A travers ce projet, la CNPS se positionne comme pionnière en Afrique subsaharienne : non seulement elle sera prochainement gestionnaire des premiers régimes en capitalisation en zone CIPRES ; mais elle engage également un développement inclusif de la prévoyance sociale en élargissant massivement son champ de couverture par la création d'un régime à destination des non-salariés, aujourd'hui à l'écart de tout dispositif de sécurité sociale. La CNPS, qui couvre aujourd'hui 700.000 salariés du secteur privé, couvrira demain plus de 8 millions d'Ivoiriens...

« Une des explications du déficit de couverture en Côte d'Ivoire provient du poids du secteur informel dans l'économie. De par leur nature et leur organisation, les régimes existants en Côte d'Ivoire s'avèrent, à ce jour, inadaptés aux travailleurs indépendants dans une économie où près de 90% de la population active exerce une activité ne rentrant pas dans le cadre salarial traditionnel. Il a naturellement été indispensable de tenir compte des réalités propres à la Côte d'Ivoire, à travers une importante phase de diagnostic, qui a ensuite permis de concevoir des régimes suffisamment souples pour s'adapter à l'immense diversité de profils et besoins de ces travailleurs. » rappelle Thibault GAUTHIER, Consultant Senior pour le Groupe FINACTU.

Pour conduire ce projet, la CNPS a déployé d'importants moyens en mobilisant une équipe d'experts, regroupée sous l'autorité d'une Direction Projet, et dédiée à la mise en œuvre des projets d'extension. Cette équipe est constituée de tous les métiers actuels et à venir de la Caisse (actuariat, organisation, informatique, communication, juridique, gestion financière). La mise en œuvre effective de ces nouveaux régimes devrait démarrer fin 2018.

« Ce projet va conduire à un profond changement de paradigme, à la CNPS, dans la mesure où l'Institution placera dorénavant l'individu « assuré social » au centre de la gestion des régimes... Elle passera ainsi d'une logique « B to B » à une logique « B to C ». Et cela a des impacts opérationnels majeurs sur le projet que j'ai le plaisir de diriger : en termes d'exploitation, la revue de tous les processus ; en termes informatiques, une refonte du système d'information ; en termes de communication, l'adoption d'une stratégie adaptée à notre nouvelle cible ; etc. » précise Serge DIBI, Directeur Projet à la CNPS.

Cette mission est donc unique et particulièrement riche. Le Groupe FINACTU est très fier de travailler aux côtés de la CNPS depuis plus de 10 ans, témoignant de la confiance que lui accorde cette Institution.

Pour plus d'information, vous pouvez :

- consulter le site www.finactu.com
- contacter Anne EPAGNEUL, Responsable Commerciale, par mail aepagneul@finactu.com ou par téléphone +212 6 14 71 09 24.